

*Questions orales*

En contrôlant ces fonds, le ministre responsable du Conseil du Trésor contrôle les programmes. N'essayez pas de prétexter l'indépendance de la société dans ces circonstances.

[Français]

Monsieur le Président, c'est ce gouvernement qui est responsable des coupures et qui a réduit jusqu'à l'os le budget de Radio-Canada en lui enlevant plus de 240 millions de dollars, l'obligeant à sabrer dans des dépenses légitimes au point de mettre ses services en péril. Ma question supplémentaire s'adresse au président du Conseil du Trésor. Ne trouve-t-il pas qu'il doit affirmer aujourd'hui qu'il accordera les fonds nécessaires pour assurer la survie de Radio Canada International? Oui ou non?

**L'hon. Gerry Weiner (secrétaire d'État du Canada et ministre d'État (Multiculturalisme et Citoyenneté)):** Monsieur le Président, je tiens à souligner que notre gouvernement a maintenu autant qu'il le pouvait les ressources nécessaires afin que la Société Radio-Canada puisse s'acquitter de son mandat. Étant un de ses supporters, je peux vous dire franchement que j'ai toujours été satisfait de l'excellence des services qu'elle a rendus. Maintenant, malgré certaines restrictions, elle va sans doute continuer à donner un service exceptionnel.

\* \* \*

• (1450)

[Traduction]

### L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Ma question s'adresse au ministre des Finances, monsieur le Président.

Comme mon chef l'a signalé, les prévisions économiques révèlent que les bénéfices de l'industrie pétrolière canadienne augmenteront de 5 milliards de dollars l'an prochain en raison de la crise du Golfe. En fait, Statistique Canada vient d'annoncer que, seulement au troisième trimestre de cette année, les bénéfices provenant des produits du pétrole se sont accrus de 600 millions de dollars.

Le ministre verra-t-il à ce qu'on se serve de ces énormes bénéfices pour financer le blocus dans le Golfe, au lieu de sabrer dans les programmes à l'intention des Canadiens d'un bout à l'autre du pays?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, mon collègue sait certainement que nous avons modifié de façon importante l'impôt des

sociétés, de sorte que les bénéficiaires additionnels que les pétrolières réaliseront grâce à la hausse du prix du pétrole nous rapporteront des recettes fiscales considérables. Vous pouvez être certain que ces deniers publics seront bien utilisés, notamment pour aider à financer divers programmes.

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Monsieur le Président, ce que vient de dire le ministre des Finances est très important. Selon les estimations produites par Informetrica, la hausse du prix du pétrole découlant de la crise du Golfe rapportera 1,1 milliard de dollars de plus au gouvernement.

Le ministre des Finances peut-il nous dire pourquoi le gouvernement ne veut pas se servir de cet argent pour financer le blocus dans le Golfe? Pourquoi essaie-t-il dans un sens de profiter de la crise du Golfe pour accroître ses recettes?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, je suis heureux que le député m'ait posé cette question.

L'effet net de la hausse du prix du pétrole sur les recettes du gouvernement du Canada n'est pas positif, mais négatif.

C'est vrai que les bénéficiaires additionnels réalisés par les sociétés pétrolières et gazières font augmenter nos recettes. Cependant, cette augmentation est neutralisée par les conséquences néfastes de la hausse du prix du pétrole sur l'économie, et l'impact que cela pourrait avoir sur l'inflation.

L'effet net n'est donc pas positif, comme le député le laisse entendre, mais bien négatif. C'est pourquoi mon collègue, le président du Conseil du Trésor, a déposé à la Chambre, vendredi dernier, un budget supplémentaire visant à financer les activités du Canada dans le Golfe.

\* \* \*

[Français]

### LE DÉVELOPPEMENT FORESTIER

**M. Guy Saint-Julien (Abitibi):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Forêts. Le 24 octobre dernier, j'ai posé une question en cette Chambre concernant une entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement forestier.

Ma question est la suivante: Si le Québec ne répond pas à l'offre déposée par le gouvernement fédéral en date du 24 août dernier, est-ce que ce dernier va considérer une autre option pour venir en aide aux producteurs forestiers du Québec qui sont en péril?